

Bilan de l'année — 851 heures rendues au service RH

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Journal du guichet, registre des dossiers, contrôles de paie · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Le calcul appartient à l'établissement et tient en trois lignes** — il est refaisable sans nous, à partir de ses propres journaux. **C'est la page à porter au comité social.**

Le calcul, poste par poste

Poste	Part du temps	Durée	Volume annuel	Temps rendu
Préparation d'un dossier RH complet	60 % → 18 %	1 h 30 → 27 min	380	399 heures
Simulation de paie sur un cas individuel	33 % → 8 %	20 min → 5 min	1 150	287 heures
Réponse à une question récurrente	10 % → 6 %	4 min → 2 min 24	6 200	165 heures

Poste	Part du temps	Durée	Volume annuel	Temps rendu
Total	—	—	—	851 heures — plus de vingt-quatre semaines de travail d'un agent à temps plein (base 35 h)

Ces heures ne sont pas une économie budgétaire, et il ne faut pas les présenter ainsi : aucun poste n'a été supprimé, aucun n'a été créé. **C'est du temps d'agent rendu à l'instruction des dossiers et à l'accompagnement des agents** — et devant un comité social, ce qui se défend, c'est ce que ce temps a produit.

Ce que ces heures ont produit — les délais tenus pour les agents

Engagement	Avant	Après	Source
Réponse à une question de statut ou de paie	8 jours	2 heures	Journal du guichet RH
Passages répétés au guichet pour un même sujet	340	61	Journal du guichet RH
Dossiers RH incomplets en première présentation	214 sur 380	18 sur 380	Registre des dossiers
Rappels et indus constatés après versement	29 par trimestre	4	Contrôles de paie
Passage en commission d'action sociale	41 jours	16 jours	Registre de l'action sociale
Sollicitations résolues sur les téléservices	—	561 sur 612	Journal du support RH

L'égalité de traitement — ce qui ne se compte pas en heures

Mesure	Valeur	Lecture
--------	--------	---------

Sollicitations traitées entre 21 h et 6 h	412 sur le trimestre	dont 298 d'agents de nuit
Entretiens RH posés sur des créneaux de fin de garde	31	Personne ne pensait à les proposer
Réponses disponibles en version FALC arrêtée	Les 16 sujets	Choisies par l'agent, jamais imposées
Agents éligibles à une prestation d'action sociale et jamais demandeurs	96 identifiés	14 demandes déposées sur les deux services d'essai, 11 accordées

Le chiffre qui ne flatte pas l'agent, publié avec le reste

Constat	Volume	Cause mesurée	Ce qui a été fait
Simulations corrigées, trimestre 1	37 sur 290 — 12,8 %	31 sur une situation périmée dans le système d'information	Rapprochement avec la dernière décision notifiée avant tout calcul
Simulations corrigées, trimestre 2	6 sur 310 — 1,9 %	Régularisations rétroactives à deux décisions	Alerte sur toute décision non saisie sous dix jours

La mesure de cadre

Indicateur	Année
Productions tracées	1 460
Décisions individuelles prises sans signature de l'autorité	0
Écritures en paie faites sans la responsable de la paie	0
Données d'agent sorties de l'établissement	0
Transferts hors Union européenne	0

Ces zéros ne sont pas un réglage prudent : c'est la façon dont l'agent est branché. Le compte technique de lecture n'a pas le droit d'écrire, et la signature d'une décision individuelle appartient à l'autorité.

À fixer par l'établissement

Date de présentation du bilan au comité social : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.